

## Communication on Progress (COP) Eiffage 2021

Critères du niveau Advanced du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact)	Document d'enregistrement universel 2020	Pages
Critère 1 : La COP décrit l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	L'engagement développement durable du Groupe	75-79
	Modèle d'affaires	
	Ecosystèmes des parties prenantes	
	Contribution d'Eiffage aux ODD	
	Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE	80 - 87
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données	
Plan de vigilance		
Critère 2 : La COP décrit la mise en oeuvre dans la chaîne de valeur	Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE	80 - 87
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données	
	Plan de vigilance	
	Rapport de gestion du conseil d'administration	159 - 184
Matrice des risques		

<b>Critère 3 : La COP décrit des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'Homme</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données	
	Plan de vigilance	
<b>Critère 4 : La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes des Droits de l'Homme</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données	
	Plan de vigilance	
	<b>Un capital humain créateur de valeur</b>	<b>88 - 99</b>
	Prévention des risques sur les chantiers et dans les activités	
	Gestion des compétences	
	Formation et insertion	
	<b>Eiffage au cœur d'un écosystème vivant</b>	<b>128 - 135</b>
	Développement territorial et relations avec les parties prenantes	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>159 - 184</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
Procédure de contrôle interne		
Procédure de gestion des risques		

Critère 5 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'Homme	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>159 - 184</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
	Procédure de contrôle interne	
	Procédure de gestion des risques	
Critère 6 : La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes internationales du travail	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	<b>Un capital humain créateur de valeur</b>	<b>88 - 99</b>
	Prévention des risques sur les chantiers et dans les activités	
	Gestion des compétences	
	Formation et insertion	
Critère 7 : La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs au travail	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Un capital humain créateur de valeur</b>	<b>88 - 99</b>
	Prévention des risques sur les chantiers et dans les activités	
	Gestion des compétences	
	Formation et insertion	

Critère 8 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>159 - 184</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
Critère 9 : La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement		
	<b>L'engagement développement durable du Groupe</b>	<b>75-79</b>
	Modèle d'affaires	
	Ecosystèmes des parties prenantes	
	Contribution d'Eiffage aux ODD	
	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Plan de vigilance	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	<b>100 - 127</b>
	Stratégie de transition écologique	
Atténuation et adaptation au changement climatique		
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes, et prévention des pollutions		
Favoriser la transition vers une économie plus circulaire		

<b>Critère 10 : La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la gestion de l'environnement</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	<b>100 - 127</b>
	Stratégie de transition écologique	
	Atténuation et adaptation au changement climatique	
	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes, et prévention des pollutions	
<b>Critère 11 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à la gestion durable de l'environnement</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	<b>100 - 127</b>
	Atténuation et adaptation au changement climatique	
	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes, et prévention des pollutions	
	Favoriser la transition vers une économie plus circulaire	

Critère 12 : La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti l'anti-corruption	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>159 - 184</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
Critère 13 : La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
Critère 14 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti l'anti-corruption	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>159 - 184</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
	Procédure de contrôle interne	
Procédure de gestion des risques		

<b>Critère 15 : La COP décrit les contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU</b>	<b>L'engagement développement durable du Groupe</b>	<b>75-79</b>
	Modèle d'affaires	
	Ecosystèmes des parties prenantes	
	Contribution d'Eiffage aux ODD	
<b>Critère 16 : La COP décrit des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie</b>	<b>Eiffage au cœur d'un écosystème vivant</b>	<b>128 - 135</b>
	Développement territorial et relations avec les parties prenantes	
	Développement de l'innovation participative	
<b>Critère 17 : La COP décrit une prise de position et un engagement en matière de politique publique</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
<b>Critère 18 : La COP décrit des partenariats et une action collective</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>80 - 87</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Plan de vigilance	
	<b>Un capital humain créateur de valeur</b>	<b>88 - 99</b>
	Prévention des risques sur les chantiers et dans les activités	
	Formation et insertion	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	<b>100 - 127</b>
	Atténuation et adaptation au changement climatique	
	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes, et prévention des pollutions	
	Favoriser la transition vers une économie plus circulaire	
	<b>Eiffage au cœur d'un écosystème vivant</b>	<b>128 - 135</b>
	Développement territorial et relations avec les parties prenantes	
Développement de l'innovation participative		

Critère 19 : La COP décrit l'engagement du Président et de la direction	<b>Profil et organisation</b>	4 - 18
	<b>L'engagement développement durable du Groupe</b>	75 - 79
	Modèle d'affaires	
	Ecosystèmes des parties prenantes	
	Contribution d'Eiffage aux ODD	
	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	80 - 87
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
Critère 20 : La COP décrit l'adoption par le Conseil d'administration et la surveillance	<b>Rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise</b>	258 - 297
	Travaux du conseil d'administration	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	100 - 127
	Stratégie de transition écologique	
Critère 21 : La COP décrit l'implication des parties prenantes	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	80 - 87
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Un capital humain créateur de valeur</b>	88 - 99
	Un dialogue social renforcé en temps de crise sanitaire	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	100 - 127
	Atténuation et adaptation au changement climatique	
	<b>Eiffage au cœur d'un écosystème vivant</b>	128 - 135
	Développement territorial et relations avec les parties prenantes	
Développement de l'innovation participative		